

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 77 (2015)

**Heft:** 4

**Artikel:** Pulvérisateurs : des tests sans demi-mesure

**Autor:** Zweifel, Ueli

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1085820>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

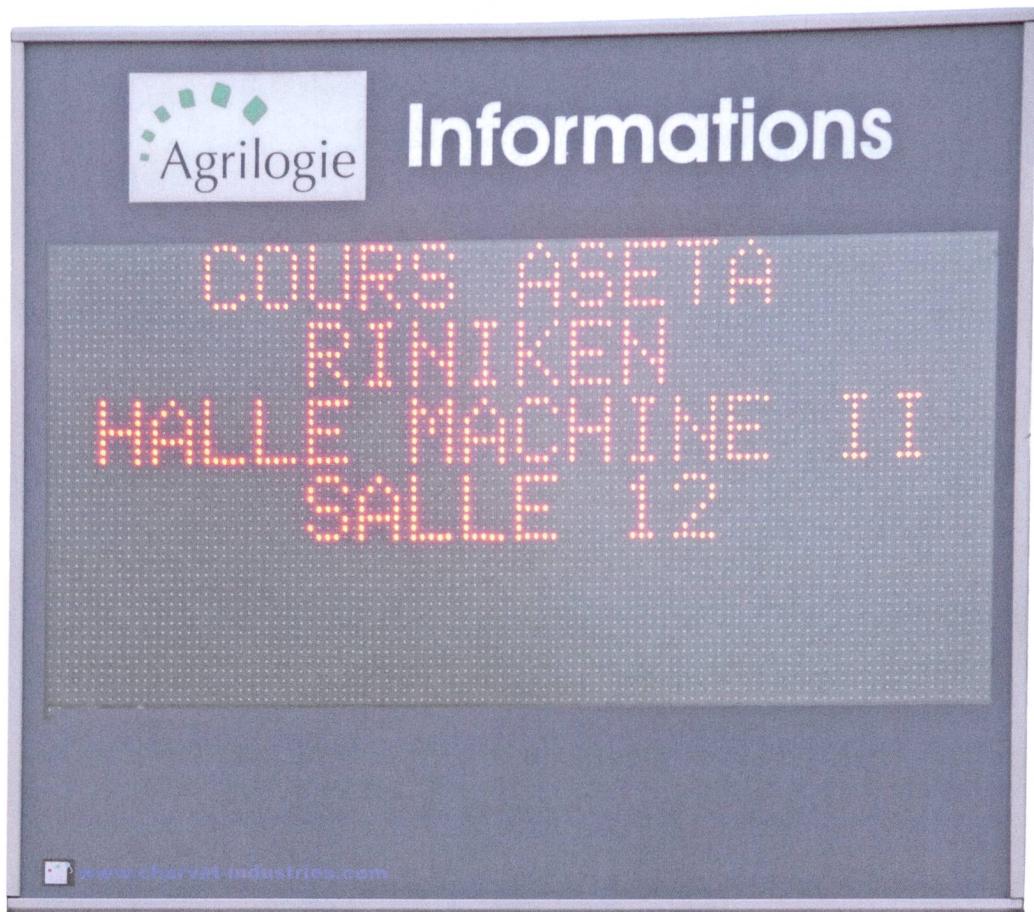
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Pulvérisateurs : des tests sans demi-mesure

Avec le printemps, les demandes de vignettes bleues et jaunes arrivent en masse au secrétariat de l'ASETA à Riniken. Elles iront bientôt orner les pulvérisateurs pour grandes cultures (bleues) ou les turbodiffuseurs (jaunes) pour l'arbo et la viticulture, témoignant qu'ils ont passé avec succès un des tests organisés dans le pays. La machine est en bon état et sa courbe de pulvérisation correspond aux exigences de la production intégrée et de l'ordonnance sur les paiements directs. Le test doit être passé tous les quatre ans ; tous les ans, 3000 à 4000 pulvérisateurs pour grandes cultures et entre 600 et 700 turbo passent donc cette épreuve.

## Une prestation de l'ASETA

Il faut beaucoup d'organisation et de travail pour assurer la qualité et l'uniformité des tests de pulvérisateurs, tout en garantissant un bon rapport prix/prestation. Les sessions

Les experts en pulvérisateurs ont suivi le cours annuel de remise à niveau 2015 au centre Agrilogie de Moudon (VD) et au Strickhof à Lindau (ZH). La fonction, définie par la Confédération, ne tolère pas de demi-mesures.

**Ueli Zweifel**

de formation continue constituent un des piliers de l'assurance qualité des tests. L'ASETA intervient là comme coordinatrice et veille à ce que les directives soient uniformément appliquées. Elles peuvent être téléchargées sur [www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch) => downloads => tests de pulvérisateurs. La page contient aussi un lien vers une liste des stations de contrôle.

## Une initiative ciblée

On a commencé à parler de tests de pulvérisateurs avec l'institution des paiements directs liés à des prestations écologiques dans les années 1990. À l'époque, on a jugé préférable, dans les milieux de l'ASETA, de prendre l'initiative et de développer proactivement des tests qui s'accordent avec les réalités du terrain. Un groupe de travail s'est constitué, réunissant des collaborateurs d'Agroscope et des pionniers des traitements phytos. Il

**«Agrilogie» (Centre de formation professionnelle agricole vaudois) est le point d'ancre romand de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Walter Hofer, enseignant en machinisme agricole, en est l'interlocuteur (021 557 46 46). C'est à Moudon qu'a eu lieu le récent cours pour les experts romands.**

(Photos: Ueli Zweifel)



Le contrôle de la répartition des gouttelettes au papier révélateur n'est pas satisfaisant ici. Ce cas exemplaire alimente la discussion portant sur la position optimale de la turbine, l'orientation des déflecteurs, la taille des gouttelettes, le type de buses, le genre de bouillie mais aussi, et avant tout, sur l'interdépendance entre la configuration d'un verger palissé et les applications phytosanitaires et le poids qu'exerce chaque paramètre dans la problématique de la dérive.

Le contrôleur électronique DigE-Check indique instantanément le débit exact de chaque buse. Mais, d'après la norme, c'est sur le débit d'ensemble de la rampe que l'on juge de la précision de l'engin.



## Merci Dominique et bonne route !

Dominique Berner est une personnalité bien connue des membres des comités des associations affiliées à l'ASETA, plus encore des adhérents de l'association eux-mêmes, pour ses compétences dans le domaine « Agriculture et trafic routier ». Dominique Berner est aussi notre « Monsieur Tests-de-pulvérisateurs » (portrait pris au cours pour experts à Grange-Verney). Enfin, c'est à mettre à l'imparfait car Dominique vole vers une nouvelle aventure professionnelle.

Responsable du secteur « Formation continue et service technique », Dominique Berner a quitté l'ASETA à fin mars pour l'aéroport de Zurich, où il exerce la fonction d'instructeur circulation et sécurité à la centrale des véhicules du domaine Airfield Maintenance. Dominique Berner est arrivé en octobre 2007 à l'ASETA, fraîchement émoulu de ce qui était alors la Haute école suisse d'agronomie.

Il a acquis une expertise pointue dans le domaine du trafic agricole, qui lui a permis en d'innombrables occasions de dépanner nos adhérents. Les uns avec des conseils sur les prescriptions et les autorisations de circulation, d'autres avec des arguments et l'assistance nécessaires pour se défendre contre une dénonciation policière.

Nos sections invitaient volontiers Dominique Berner à leurs assemblées, sa participation était appréciée dans les discussions avec les offices de la circulation ou l'OFROU (Office fédéral des routes), ou encore dans les cours de formation continue pour les agents des polices de la route. Ses exposés apportaient un éclairage apprécié sur le trafic routier agricole. Il a aussi marqué de ses compétences les fiches pratiques de l'ASETA sur l'immatriculation des véhicules, les permis, les attelages, l'arrimage des charges, etc.



Ces dernières années, Dominique Berner a pris une part toujours plus active dans la formation continue ASETA. On citera en particulier les cours OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs) et les cours de conduite d'élevateurs; il fonctionnait comme conseiller pour le G40 et les cours de soudure relancés par l'ASETA. Il s'occupait en plus d'organiser la présence de l'ASETA dans les expositions, comme dernièrement à l'Agrama – c'était en novembre – et à Tier&Technik. *Technique Agricole* lui doit également de nombreuses contributions.

Avec le départ de Dominique Berner, l'ASETA perd un collaborateur fort compétent qui remplit ses fonctions avec brio, un engagement et une motivation sans failles. Son successeur entrera en fonction en juin.

C'était un vrai plaisir pour nous, au secrétariat central, de travailler avec ce collègue aussi sympathique que serviable. Nous le remercions de son engagement.

Dominique, qu'à ton nouveau poste tu trouves plaisir et prospérité ! Ce sont là nos vœux.

Au nom de l'ASETA:  
Aldo Rui, directeur, Ueli Zweifel, rédacteur



**Au printemps, les commandes de vignettes pour les tests de pulvérisateurs arrivent en masse à l'ASETA. Au secrétariat central, Ingrid Pfund les joint aux documents imprimés et envoyés aux stations de tests accréditées.**

s'est vu chargé de mettre au point des épreuves qui puissent être officiellement reconnues, applicables en pratique et en tenant compte du progrès technique et des évolutions dans les pays limitrophes.

#### Mise à niveau

Récemment, une trentaine d'experts romands et une septantaine d'allemands ont été convoqués respectivement au centre Agrilogie de Moudon (VD) et au Strickhof à Lindau (ZH). Les cours ont été suivis avec une attention soutenue.

Le programme vise à :

- échanger des expériences
- offrir une mise à niveau aux spécialistes expérimentés et les informer des nouvelles orientations
- mettre les nouvelles recrues au courant, les initier aux processus à mettre en œuvre, leur fournir des informations générales
- apprendre aux experts à effectuer leur travail de contrôle avec rigueur,

sans compromis quand il le faut, mais sans être pointilleux à l'excès.

#### Pas de demi-mesures

Les experts sont bien conscients d'exercer une fonction importante pour le secteur phytosanitaire. Chacun sait que les traitements doivent, conformément aux règles de la production intégrée (traiter autant qu'il le faut mais aussi peu que possible), contribuer à optimiser la production tout en ménageant l'environnement, sans trahir la confiance des consommateurs.

Des quantités infimes de pesticides peuvent provoquer des pollutions fatales pour le cycle de l'eau. Un gramme de matière active peut contaminer des kilomètres de ruisseaux.

Revenons au test : il est indispensable que les engins de traitement soient présentés dans un état de propreté irréprochable. L'expert peut ou doit refuser d'examiner un appareil, s'il soupçonne qu'il contient des restes de bouillie. ■



**La conformité de l'application des produits phytosanitaires est supervisée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Laurent Nyffenegger (photo) au centre Agrilogie et Thomas Anken (Agroscope) au Strickhof se sont expressément référés respectivement à l'«Aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture», et à la publication «Produits phytosanitaires dans l'agriculture» qui peut être téléchargée en format PDF, ici: <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01719/index.html?lang=fr>.**

**La section vaudoise de l'ASETA possède un équipement de tests moderne permettant le contrôle digital de la répartition de la bouillie sur toute la largeur de la rampe. Les résultats sont transmis à un ordinateur. Avantage du dispositif : il évalue rapidement la précision de très longues rampes. Inconvénient : on ne peut pas voir de ses propres yeux les défauts de répartition et le vent peut fausser les résultats.**